



Fédération de l'Hérault pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

09 avenue du Mas de Carles – 34800 OCTON

Tél. : 04 67 96 98 55

Courriel : pecheherault@orange.fr

Site : www.pecheherault.com

OFFRE D'EMPLOI

CDI - Agent de développement (H/F)

Poste à pourvoir à partir du **01 avril 2023**

La **Fédération de l'Hérault pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FHPPMA)** est une structure associative départementale chargée de coordonner les actions des 28 **Associations Agréées** pour la **Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA)** du département.

Reconnue d'Utilité Publique dans le code de l'environnement, elle est également agréée au titre de la protection de la nature.

La **FHPPMA** a pour missions :

- _ La protection des milieux aquatiques ;
- _ La mise en valeur et la surveillance du domaine piscicole départemental ;
- _ Le développement durable de la pêche de loisir.

Conditions de Travail :

- ⇒ *Contrat à durée indéterminée avec période d'essai d'un mois.*
- ⇒ *35 heures hebdomadaires, avec possibilité de travailler les soirées, week-ends et / ou jours fériés.*
- ⇒ *Rémunération selon la convention collective des structures associatives de la pêche de loisir et de la protection du milieu aquatique*
- ⇒ *Niveau III – Echelon 1*

Affectation :

Fédération de l'Hérault pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique : 9 avenue du Mas de Carles – 34800 OCTON.

Les missions sont exercées sur le territoire départemental. Des déplacements ponctuels vers d'autres départements sont possibles.

L'agent de développement sera sous la responsabilité et l'autorité du Président et encadré par le Directeur.

Prise de fonction souhaitée le 01 avril 2023.

MISSIONS

Le salarié devra :

- ⇒ Veiller au respect de la réglementation pêche
- ⇒ Dresser les procès verbaux, les envoyer et se charger de leur suivi
- ⇒ Informer, orienter et conseiller les pêcheurs
- ⇒ Collecter des informations sur le terrain (retour des pêcheurs, rejets, mortalité,...), les relayer
- ⇒ Sensibiliser le public à l'environnement et au respect du milieu aquatique
- ⇒ Animer le réseau des gardes pêche bénévoles
- ⇒ Participer aux opérations de pêche à l'électricité et/ou au filet
- ⇒ Participer aux opérations de repeuplement
- ⇒ Réaliser toutes missions pouvant être exigées au regard des nécessités.

PROFIL ET COMPETENCES DU CANDIDAT

Formations :

- ⇒ **Niveau Bac**
- ⇒ **Permis B obligatoire**
- ⇒ Disposer de la formation garderie (module 1 et 3), du permis fluvial, de la formation pêche électrique et du brevet de premiers secours serait un plus.

Compétences nécessaires :

- ⇒ Connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques et de la faune piscicole d'eau douce
- ⇒ Connaissance de la réglementation pêche
- ⇒ Connaissance de l'organisation associative en charge de la gestion de la pêche récréative en eau douce

Aptitudes personnelles :

- ⇒ Pédagogue, communicant, convaincant et capable de synthétiser des données techniques pour impulser auprès des associations, des pêcheurs et des bénévoles, la politique fédérale
- ⇒ Autonome, sens de l'organisation et de l'initiative
- ⇒ Sens du travail en équipe
- ⇒ Rigoureux, passionné, appliqué et efficace dans son travail

DEPÔTS DES CANDIDATURES

A la Fédération de l'Hérault pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique avant le **22 mars 2023**, par lettre de motivation manuscrite, accompagnée d'un CV (soit par courrier, soit par mail).

Fédération de l'Hérault pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique - 9 avenue du Mas de Carles - 34800 OCTON

Mail : pecheherault@orange.fr

Date des entretiens : **27 mars 2023**

Renseignements auprès du Directeur

Contact : 06.74.56.35.70